**Adéquation de la prise en charge des grands prématurés selon la distance du domicile à la maternité de type III la plus proche en Ile de France (IDF)**

Introduction:

Dans un contexte de concentration des lieux de naissance, les distances entre domicile et lieu de naissance en type III évoluent-elles pour les grands prématurés ? Comment évolue le taux de prise en charge adéquate selon le terme et diffère-t-il en fonction des distances?

Méthode:

Exploitation des données du système d'information en périnatalité PERINAT-ARS-IDF incluant : les résumés de sortie d’hospitalisation PMSI entre 2011 et 2014 (source ATIH) et les distances entre chaque commune (code géographique) et les types III (calcul cartographique sur MAPINFO).

Résultats:

Les naissances vivantes tous termes, enregistrées en type III ont augmenté entre 2011 et 2014 de 27% (48794) à 31% (57000) en IDF. La distance domicile-maternité de type III la plus proche n’a pas varié entre 2011 et 2014: 84% des naissances sont domiciliées à moins de 10km d’un type III, 12% entre 10 et 20km et 4% à 20km ou plus.

Pour les grands prématurés (22-31 SA), la distance n’a pas varié : 85% sont domiciliés à moins de 10km d’un type III.

Le taux de grands prématurés vivants (22-31 SA) nés en type III passe de 83.9% (1526) en 2011 à 83.1% (1525) en 2014. En 2011, 85.5% des grands prématurés domiciliés à moins de 10 km et 85.3% en 2014 sont nés en type III. En 2011, 75% (272) et 70.5% (275) en 2014 des grands prématurés domiciliés à 10km et plus d’un type III sont nés en type III; les différences ne sont pas significatives entre 2011 et 2014.

En 2014, la probabilité pour un grand prématuré de naitre en type III reste significativement plus importante (p<0,001) s’il est domicilié à moins de 10km (85.3%) que s’il est domicilié à 10km et plus (70.5%).

Conclusion:

La concentration des naissances n’a pas permis d’améliorer le taux d’adéquation du lieu de naissance des grands prématurés vivants avec un taux restant stable autour de 83% en type III.

La majorité des grands prématurés nés vivants sont domiciliés à moins de 10km d’un type III. Ils ont plus de chance de naitre en type III que si leur domicile est plus éloigné.

Mots-clés : grands prématurés, adéquation lieu de naissance, implantation des maternités, PMSI